CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent des finances de la Chambre des communes – Consultations pré-budgétaires 2013

Ce mémoire est soumis par :

◉ **une organisation** **Nom de l'organisation:** Médecins canadiens pour le régime public

ou

○ **un individu** **Nom:** _____

Sujet : Santé

* **Recommandation 1 : Fournissez un bref résumé de votre recommandation.**

L'organisme Médecins canadiens pour le régime public recommande au gouvernement fédéral de coopérer avec les autorités provinciales et territoriales en vue d'établir un programme national de soins pharmaceutiques qui contribuerait à améliorer la santé des Canadiens, à réduire les coûts des soins de longue durée et à diminuer les prix des médicaments. En tant que médecins, nous sommes confrontés quotidiennement au défi de soigner des patients incapables financièrement d'acheter les médicaments requis, si bien qu'ils aboutissent dans nos bureaux et aux urgences une fois que leur situation s'est aggravée et est devenue plus complexe, avec des maux qui coûtent plus cher à traiter. Grâce à un programme de soins pharmaceutiques, les médecins pourraient considérer les médicaments comme des interventions médicales nécessaires, ce qui est le cas.

Coût ou économies prévus : Des menus déroulants, veuillez préciser le coût ou les économies estimés de votre recommandation pour le gouvernement fédéral, ainsi que la période couverte par votre recommandation.

$1 milliard ou plus

5 ans ou plus

Financement fédéral : Indiquez précisément comment le gouvernement fédéral pourrait financer la mise en œuvre de votre recommandation. Par exemple, indiquer quels fonds fédéraux pourraient être réaffectés, quelles modifications fiscales pourraient être mises en œuvre, éliminées ou modifiées, etc.

Selon le modèle adopté, un tel programme ferait économiser entre 1 milliard de dollars et 10 milliards de dollars en permettant d'acheter les médicaments en gros, de simplifier les règles administratives, de négocier de meilleurs prix, d'examiner plus rigoureusement les effets des médicaments et d'éliminer les subventions pour l'acquisition d'assurances privées. Toutefois, cette mesure exigerait des dépenses publiques additionnelles. En compensation, nous suggérons d'éliminer les allègements fiscaux dont bénéficient les employeurs offrant une assurance médicale privée (3 milliards de dollars/année). Des sondages ont démontré que les Canadiens appuient fortement l'idée d'un programme d'assurance médicaments public financé à même les revenus de l'État.

Bénéficiaires visés : Veuillez indiquer les groupes d'individus, le ou les secteurs ou les régions qui bénéficieraient de la mise en œuvre de votre recommandation.

Cette mesure profiterait surtout aux Canadiens à faibles revenus. Actuellement, le dixième des citoyens n'ont pas les moyens de payer leurs médicaments, taux qui grimpe à une personne sur quatre pour les gens dépourvus d'assurance privée. Un nombre croissant de travailleurs canadiens qui ne sont pas couverts par une assurance médicale comme les pigistes ou employés à contrat, en bénéficieraient tout particulièrement. Quant aux membres des classes moyenne et supérieure, ils profiteraient ainsi d'une baisse de 30 % des coûts de leurs médicaments, et de la diminution consécutive des dépenses publiques en santé grâce au fait qu'on aurait alors moins besoin d'hospitaliser les patients trop pauvres pour acheter les médicaments nécessaires.

Répercussions générales : Selon la nature de votre recommandation, indiquez comment celle-ci permettrait d'améliorer la qualité de vie, de créer des emplois, de former des travailleurs, etc.

Quand les gens ne peuvent pas s'offrir les médicaments prescrits, cela mine les avantages d'un accès gratuit et universel à la médecine. La possibilité d'obtenir ainsi les médicaments requis favoriserait de meilleurs résultats médicaux. Des Canadiens en meilleure santé peuvent contribuer davantage à la société et à l'économie. La gratuité des médicaments ferait aussi baisser les coûts. Les études ont démontré que la fourniture gratuite aux malades des médicaments qu'exige leur état contribue à améliorer leur récupération tout en diminuant le coût global qu'ils imposent aux services de santé. C'est la raison pour laquelle tous les pays développés ayant un régime de soins de santé universel offrent des médicaments gratuits, tous sauf le Canada.

Sujet : Santé

Recommandation 2 : Fournissez un bref résumé de votre recommandation.

Notre association recommande au gouvernement fédéral d'assumer à nouveau un rôle de chef de file en matière de soins de santé. Il devrait négocier en 2014 une entente sur la santé afin d'établir des normes nationales, et financer à nouveau le Conseil canadien de la santé, organe chargé de surveiller les progrès dans l'application de l'accord et d'établir le bilan de nos innovations. Il faudrait aussi mieux faire respecter la Loi canadienne sur la santé quand elle est enfreinte, une responsabilité légale qui a été négligée depuis quelques années. Enfin, le gouvernement devrait revenir sur les compressions néfastes apportées l'an dernier au Programme fédéral de santé intérimaire (PFSI) par rapport aux réfugiés.

Coût ou économies prévus : Des menus déroulants, veuillez préciser le coût ou les économies estimés de votre recommandation pour le gouvernement fédéral, ainsi que la période couverte par votre recommandation.

$10 millions-99.9 millions

5 ans ou plus

Financement fédéral : Indiquez précisément comment le gouvernement fédéral pourrait financer la mise en œuvre de votre recommandation. Par exemple, indiquer quels fonds fédéraux pourraient être réaffectés, quelles modifications fiscales pourraient être mises en œuvre, éliminées ou modifiées, etc.

La plupart de ces initiatives ne reviendraient pas plus cher. Le fait d'appliquer plus rigoureusement la Loi canadienne sur la santé n'entraînerait aucune dépense additionnelle. Le coût du renouvellement de l'engagement fédéral dans le cadre d'un accord en matière de santé conclu éventuellement en 2014 avec les autorités provinciales dépendrait de la nature de l'entente conclue, mais cela favoriserait une meilleure imputabilité et l'innovation. Il faudrait investir 20 millions de dollars par année pour rétablir le budget du PFSI, mais d'après l'Association médicale canadienne et le Collège Royal, cela permettrait d'économiser sur les coûts des hospitalisations d'urgence. Le financement du Conseil canadien de la santé (6 millions de dollars/année) représente un investissement minime pour surveiller les progrès à l'échelle nationale et faire adopter de meilleures normes.

Bénéficiaires visés : Veuillez indiquer les groupes d'individus, le ou les secteurs ou les régions qui bénéficieraient de votre recommandation.

L'ensemble des Canadiens bénéficieraient d'un accord en matière de santé visant à instaurer des normes nationales, tandis qu'en modifiant les règles de transfert des fonds correspondants, le gouvernement éviterait que le Canada ne devienne un pays où coexistent des provinces démunies et des provinces nanties sur ce plan . L'annulation des compressions budgétaires imposées au Conseil canadien de la santé aiderait à atteindre l'objectif de renégociation de l'accord en matière de santé. L'application plus rigoureuse de la Loi canadienne sur la santé ferait en sorte que les Canadiens puissent obtenir les soins que réclame leur état, nonobstant leur capacité de payer, principe fondamental de notre régime d'assurance santé publique. Tous les habitants du Canada profiteraient de l'application de normes élémentaires de soins universels, s'appliquant entre autres aux réfugiés.

Répercussions générales : Selon la nature de votre recommandation, indiquez comment celle-ci permettrait d'améliorer la qualité de vie, de créer des emplois, de former des travailleurs, etc.

Des efforts concertés pour atteindre les objectifs de santé nationaux dans le cadre d'un accord en 2014 aideraient à améliorer les conditions de vie des Canadiens. Un tel accord, combiné à l'annulation des changements apportés aux transferts d'argent fédéral en santé, et à la surveillance des progrès assurée par le Conseil canadien de la santé, permettrait aux Canadiens d'être soignés selon un ensemble de normes nationales, et non en fonction des capacités financières de la province ou du territoire où ils vivent. Et en s'attaquant aux infractions à la LCS, on empêcherait des gens peu scrupuleux de facturer illégalement aux malades des soins médicaux indispensables qu'ils paient déjà à même leurs impôts.

Sujet : Innovation et commercialisation

Recommandation 3 : Fournissez un bref résumé de votre recommandation.

Nous recommandons au gouvernement fédéral de mettre sur pied un organisme national qui examinerait les pratiques exemplaires, les innovations et les projets pilotes réussis au Canada même et à l'étranger. Cet organisme devrait coopérer avec les gouvernements provinciaux et territoriaux pour financer et appliquer graduellement les innovations probantes, en les adaptant en fonction des besoins et des contextes locaux. En tant que médecins, nous constatons quotidiennement dans la pratique l'effet qu'ont ces innovations sur la vie et la santé de nos patients, et la possibilité d'améliorer en innovant notre régime de services de santé public.

Coût ou économies prévus : Des menus déroulants, veuillez préciser le coût ou les économies estimés de votre recommandation pour le gouvernement fédéral, ainsi que la période couverte par votre recommandation.

inconnu

5 ans ou plus

Financement fédéral : Indiquez précisément comment le gouvernement fédéral pourrait financer la mise en œuvre de votre recommandation. Par exemple, indiquer quels fonds fédéraux pourraient être réaffectés, quelles modifications fiscales pourraient être mises en œuvre, éliminées ou modifiées, etc.

Le gouvernement fédéral devrait financer l'établissement d'un organisme national chargé d'examiner et de diffuser les nouvelles méthodes et techniques mises au point, et de cerner les champs d'application possibles de ces innovations en coopération avec les autorités provinciales-territoriales. D'autres pays ont créé un organisme similaire afin d'obtenir des informations et des idées intéressantes. Le gouvernement pourrait miser à cette fin sur les structures actuelles du Conseil canadien de la santé qui surveille déjà les innovations, et élargir son mandat pour qu'il puisse mieux faciliter l'application graduelle des innovations dans l'ensemble du pays.

Bénéficiaires visés : Veuillez indiquer les groupes d'individus, le ou les secteurs ou les régions qui bénéficieraient de votre recommandation.

Tous les Canadiens bénéficieront de la propagation des nouvelles pratiques et techniques efficaces. Par exemple, l'innovation spécifique réalisée au Bone and Joint Institute en Alberta, qui a eu pour effet de réduire de 82 semaines à 11 semaines les délais d'attente pour les chirurgies de la hanche et du genou, pourrait profiter à d'autres centres orthopédiques ailleurs au pays. Le projet de consultation en ligne à Ottawa a permis de réduire de 3,5 mois à une semaine seulement le délai d'attente pour consulter un spécialiste, mesure qui mérite d'être appliquée partout au pays. La mise en commun de ces innovations permettrait d'améliorer les soins et le régime de santé en général, et d'économiser au bout du compte.

Répercussions générales : Selon la nature de votre recommandation, indiquez comment celle-ci permettrait d'améliorer la qualité de vie, de créer des emplois, de former des travailleurs, etc

Des efforts concertés à l'échelle nationale pour diffuser et appliquer progressivement les innovations réalisées contribueraient grandement à améliorer l'efficacité et la viabilité du régime de santé public dont les Canadiens sont fiers. Les citoyens apprécient leur régime d'assurance santé, mais ils veulent aussi que celui-ci progresse et s'améliore avec le temps, de manière à leur offrir de meilleurs soins et une plus grande valeur pour l'argent investi. Le statu quo dans le domaine n'est plus acceptable, et il faut chercher à fournir les meilleurs soins possibles grâce aux technologies les plus perfectionnées et aux innovations obtenues en favorisant une meilleure collaboration de même qu'une intégration et une coordination accrues des services.

Inscrivez ici toute explication complémentaire sur votre ou vos recommandations.

L'organisme Médecins canadiens pour le régime public représente les médecins canadiens désireux de renforcer et d'améliorer le régime public universel de soins de santé du Canada. Nous prônons des innovations dans les traitements et les services de prévention ayant fait leurs preuves qui sont susceptibles d'améliorer l'accessibilité, la qualité, l'égalité et la viabilité financière des services de santé. Les mesures recommandées ici aideraient à améliorer les résultats médicaux et à diminuer les coûts des services de santé.

Un bon gouvernement se doit pour des raisons de bonne gestion financière d'investir de manière à améliorer les résultats et à réduire les coûts. Nos recommandations vont dans ce sens.

Un programme de soins pharmaceutiques gratuits permettrait aux malades de guérir plus vite et plus efficacement, nonobstant leurs revenus. Les médecins prescrivent des médicaments quand c'est la façon la plus efficace de soigner une maladie. Si les gens n'ont pas les moyens de les acheter, ils se voient obligés de recourir à des moyens plus coûteux comme les services d'urgence, si bien que les contribuables doivent assumer les frais additionnels. Un tel programme éviterait ces coûts supplémentaires tout en contribuant à améliorer les résultats des soins prodigués.

Le gouvernement fédéral doit assumer un rôle de chef de file en santé en s'assurant que le régime d'assurance-maladie public est cohérent, bien coordonné et orienté vers des buts précis partout au Canada afin que tous les Canadiens bénéficient de soins uniformes et d'une meilleure santé, un aspect crucial pour notre qualité de vie collective. Ce rôle de leadership peut nous procurer maints avantages. Ainsi, le gouvernement fédéral, dans le cadre d'un accord conclu en 2014, pourrait fixer des normes nationales et veiller à ce que les gens obtiennent les meilleurs soins possibles quel que soit leur lieu de résidence. Un traitement proactif de l'ensemble des Canadiens, y compris les réfugiés, permettra d'éviter des soins d'urgence coûteux qui sinon deviendraient nécessaires plus tard . La mise sur pied de mécanismes de surveillance comme le Conseil canadien de la santé nous aidera à vérifier et à évaluer les résultats, une étape nécessaire dans le processus d'amélioration de la qualité quel qu'il soit. L'application plus rigoureuse des lois comme la LCS favoriserait un régime plus stable et mieux géré. Le gouvernement fédéral peut faire en sorte que cette gestion responsable s'exerce à l'échelle nationale en matière de santé.

Une des principales fonctions que peut exercer le gouvernement fédéral dans le domaine consiste à stimuler les échanges d'innovations d'un océan à l'autre. Il n'appartient pas à l'Alberta d'aider l'Î.-P.-É. à mettre en place la plus récente innovation albertaine. C'est le gouvernement fédéral qui lie les diverses provinces en un tout et ce, dans le domaine des soins de santé au même titre que pour les transports ou les communications. Bien que la fourniture des services de santé relève des autorités provinciales, le gouvernement fédéral s'est porté depuis longtemps le garant de règles et de normes communes pour tous les Canadiens, fonction qui contribue à notre qualité de vie collective depuis plusieurs générations.

*Veuillez noter que vous devez obligatoirement proposer une recommandation.